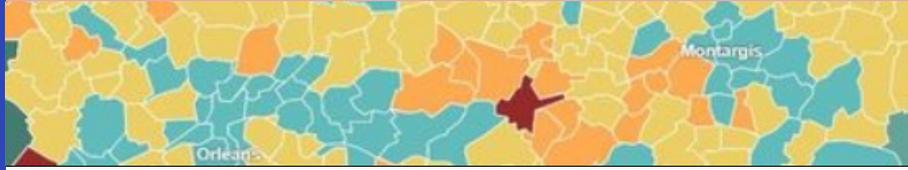


La fabrique territoriale de la santé*



Toute perspective de réformer notre système de santé semble exclue à court-moyen terme, en l'absence de consensus professionnel ou politique sur des objectifs communs. Dans notre système de soins fortement centralisé, des marges de manœuvre importantes existent cependant au plan local, qui permettent d'amortir les différentes crises sanitaires que nous traversons.

Les **Agences régionales de santé** (ARS) ont des moyens non négligeables pour apporter leur soutien en matière de parcours de soins ou de prévention grâce au Fonds d'intervention régional (4,6 milliards € en 2023), et au Projet régional de santé.

Mais, depuis quelques années, le centre de gravité du système de santé est en train de se déplacer, du niveau régional vers les « **territoires** », " cadre privilégié de l'élaboration de solutions considérées comme pertinentes car mieux adaptées au contexte local » affirme Luc Ginot dans la revue Esprit.

Mais de quel territoire s'agit-il, s'interroge toujours Luc Ginot ?

Un « territoire de santé » défini administrativement et correspondant le plus souvent aux départements, sous l'égide des Agences régionales de santé, ou un « espace plus ou moins spontané de l'élaboration de solutions face à la crise du système de santé ». Et pointe une inquiétude ... « agir sur les besoins de santé et la réponse sanitaire à l'échelle d'un territoire, sans analyser l'inscription de ce territoire dans un ensemble régional où jouent concentrations, contrastes et concurrence, revient à aggraver les inégalités ».

Une panoplie d'instances de coordination a vu le jour au niveau territorial pour les établissements publics de santé (GHT) et les professionnels de santé libéraux (CPTS).

De nouveaux textes de loi confortent ce mouvement de territorialisation.

La loi de modernisation du système de santé (2016) a institué les **Projets territoriaux en santé mentale** (PTSM), élaborés à l'initiative des professionnels. Il n'est pas sûr cependant que les professionnels aient saisi toute la portée de ce texte de loi qui leur donne de réelles prérogatives. L'Assemblée nationale vient d'adopter en première lecture la proposition de loi Valletoux qui veut renforcer le rôle **des Conseils territoriaux de santé**, chargés d'élaborer le **Projet territorial de santé**.

Puisqu'il est impossible de réformer le système de santé au plan national, la négociation locale est devenue le principal amortisseur social du système de santé... sauf pour les professionnels de santé libéraux dont les conditions d'exercice relèvent essentiellement des négociations conventionnelles, paralysées depuis plusieurs mois par un conflit entre les syndicats médicaux et l'assurance maladie.

François Tuffreau

* « La fabrique territoriale de la santé »,
Luc Ginot (directeur de la santé publique à l'ARS Ile-de-France),
et Amélie Verdier (directrice générale).

13 %

D'après l'enquête Enabee, 13% des enfants en école élémentaire présentent un trouble probable de santé mentale (trouble émotionnel probable, trouble oppositionnel probable ou trouble de déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité probable). Le taux de prévalence est du même ordre de grandeur que ceux observés dans d'autres pays en Europe sur la même tranche d'âge en 2010 et 2017. (Santé publique France)

SANTÉ MENTALE

Au cours des 15 mois suivant le premier confinement, 12 % des garçons et 13 % des filles âgés de 3 à 17 ans ont eu recours à un professionnel de santé pour un motif psychologique. (DREES, enquête Epicov)

Dans un courrier à l'Agence régionale de santé d'**Ile-de-France**, les urgentistes franciliens s'inquiètent des conditions de prise en charge des patients souffrant de pathologies psychiatriques. De nombreux patients se trouvent "en attente d'hospitalisation aux urgences, souvent sur des brancards de contention, sans solution proposée par les établissements dont ils dépendent, et ce, malgré des délais pouvant atteindre sept à dix jours», s'insurgent les urgentistes. (Libération)

Le dernier numéro de la revue "Soins Psychiatrie" est entièrement consacré à la place des IPA (infirmiers de pratique avancée) dans le paysage du soin et dans la dimension institutionnelle en psychiatrie.

CONSOMMATION D'ALCOOL

Entre 2020 et 2021, en métropole, la proportion d'adultes déclarant une consommation d'alcool se situant au-dessus des repères de consommation à moindre risque a significativement diminué (de 23,7% à 22,0%). Cette baisse s'observe principalement parmi les hommes, les plus jeunes, les plus âgés et les personnes aux revenus les plus élevés. (BEH)

CANCER DU POUMON FÉMININ

À consommation de tabac égale, les femmes seraient plus exposées au risque de développer un cancer du poumon que les hommes. Ce constat ressort de l'étude Cascade, lancée en avril 2022, et portée par Marie-Pierre Revel, cheffe de service de radiologie à l'hôpital Cochin. Selon Santé publique France, le tabagisme quotidien chez les femmes serait passé de 20,7 % à 23 % entre 2019 et 2021. (Le Monde)

CANCER DE L'AMIANTE

« La France commence à voir l'impact de l'interdiction de l'amiante en 1997 : après une augmentation continue des cas de mésothéliomes, on assiste aujourd'hui à un effet plateau. Une baisse aura peut-être lieu dans les prochaines années, sous réserve que diminuent les cas liés à une exposition plus insidieuse dans des maisons et des bâtiments

anciens contenant encore de l'amiante » (entretien d'Arnaud Scherpereel, professeur de pneumologie au CHU de Lille, président de la société scientifique mondiale du mésothéliome avec le quotidien La Croix)

PRONOSTIC DE CANCER DU SEIN

Le pronostic pour des femmes avec un diagnostic précoce de cancer du sein s'est sensiblement amélioré depuis les années 1990, selon les résultats d'une étude anglaise parue dans le BMJ.

CANCER DE LA PEAU (Bretagne)

La Bretagne est la région française qui enregistre le plus grand nombre de cas de cancers de la peau par habitant. N'habitant pas une région chaude, les bretons se protègent moins des rayons UV (ultraviolets), qui sont pourtant autant présents qu'ailleurs ! Les caisses de sécurité sociale viennent de lancer la campagne #alertebreizh pour sensibiliser la population au danger de l'exposition au soleil.

CHALEUR ET MORTALITÉ

Au cours de la période 2014-2022, près de 33 000 décès sont attribuables à la chaleur entre le 1er juin et le 15 septembre de chaque année, dont 23 000 décès de personnes âgées de 75 ans et plus. (Santé publique France)



DATA PROFESSIONNELS DE SANTÉ LIBÉRAUX

L'Assurance maladie vient de rendre accessible de nombreuses données relatives à la démographie et à l'activité des professionnels de santé libéraux. Les données sont accessibles soit par indicateur, soit par département, et bénéficient d'une représentation cartographique.

4 ÈME ANNÉE DE MEDECINE GÉNÉRALE

Le ministre de la santé a annoncé le lundi 12 juin le contenu de la quatrième année d'internat pour les futurs médecins généralistes. Dès 2023, les 3 600 internes en médecine générale suivront, à l'issue de leurs trois premières années d'internat, deux stages en ambulatoire de six mois en tant que « docteur junior », dans un cabinet médical, sous l'autorité d'un praticien maître de stage universitaire. Leur rémunération globale pourra s'élever jusqu'à un plafond de 4 500 € net par mois, a précisé le ministère de la santé. (le Monde)

PROPOSITION DE LOI VALLETOUX

La proposition de loi (PPL) Valletoux a été transmise au Sénat après adoption par l'Assemblée nationale en première lecture. Pour en savoir plus NILE.

FRAIS DENTAIRES

L'Assurance maladie a annoncé une diminution de sa prise en charge des soins dentaires de 70% à 60%. Cette décision unilatérale annoncée le 15 juin a surpris tous les acteurs du secteur. Les complémentaires, qui devront assumer ce transfert, vont répercuter cette charge supplémentaire sur le montant des cotisations.

DÉPENSES IJ ET MÉDICAMENTS

Les dépenses de médicaments et d'indemnités journalières (IJ) tirent la croissance des remboursements de l'assurance maladie, affirme la Commission des Comptes de la sécurité sociale dans son dernier rapport.

Les **dépenses d'IJ** (hors COVID) ont augmenté de 7,4% entre 2021 et 2022. L'année 2022 aura notamment été marquée par une inflation importante donnant lieu à plusieurs revalorisations du salaire minimum interprofessionnel de croissance. Hors dépenses en lien avec la crise sanitaire, les remboursements de **médicaments** ont augmenté de 7,5% entre 2021 et 2022, évolution liée à une augmentation du nombre de boîtes vendues, compensée en partie par une baisse des prix imposée aux laboratoires pharmaceutiques.

PÉNURIE DE MÉDICAMENTS

Anti-infectieux, antiépileptiques, antibiotiques, antidiabétiques... Les ruptures d'approvisionnement de produits de santé sont devenues le fléau quotidien des pharmaciens et ne cessent de s'aggraver en France depuis quinze ans. [Une liste de médicaments essentiels](#) a été présentée par le ministre de la Santé et de la Prévention, conçue grâce au travail de plusieurs sociétés savantes. « Les griefs des professionnels sont nombreux après la présentation de cette liste de 450 médicaments qui devront être stockés, pour éviter les pénuries », affirme [Le Monde](#) ; « trop de produits ayant un même usage, des oublis et même des principes actifs retirés des prescriptions... »

Cet email a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}. Vous avez reçu cet email car vous êtes inscrit.e à Santé à voix haute #.

S'inscrire.

Désinscription



© 2023 La santé à voix haute